

Séance du 26 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice:	33
Présents :	25
Absents :	2
Procurations :	6
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-six septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jacky MAILLE, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIE, Christine LATAPIE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Stanislas LIPINSKI, Valérie ABADIE-ROQUES, Franck TOURNERET, Rachida EL HAOUARI, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Jean-Marc LACOMBE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Mathieu GINESTET, Amar GUENDOUZI.

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Dominique BEC (pouvoir à Françoise VITIELLO), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Virginie NAYROLLES (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONTJAUX).

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT, Christian GIRAUD (arrivé à 19h19).

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/91-2022

**Décision modificative 2022 N°2
Budget annexe Théâtre La Baleine**

Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 19 septembre 2022 (pour : 17 ; contre : 0 ; abstentions : 4).

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne les ajustements des crédits de fonctionnement comme suit :

- hausse des budgets consacrés aux dépenses d'électricité compte tenu de l'augmentation du coût des énergies,
- augmentation de la masse salariale, notamment pour du personnel intermittent,
- augmentation des dépenses liées aux locations de matériel,
- prise en compte des travaux et du remboursement de l'assurance pour le sinistre sur la toiture du bâtiment,

- augmentation de la subvention d'équilibre.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision peuvent se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
011	60612	Energie - Electricité	24 000	6 000	30 000
011	6135	Locations mobilières	39 000	6 500	45 500
011	615221	Bâtiments publics – sinistre toiture	2 000	9 240	11 240
012	6218	Autre personnel extérieur	43 000	3 000	46 000
012	64111	Rémunération principale	157 718	1 000	158 718

25 740

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
74	74748	Autres communes – subvention d'équilibre	565 400	16 500	581 900
77	7788	Produits exceptionnels divers – remboursement sinistre	0	9 240	9 240

25 740

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (25 pour ; 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOZI, Isabelle COURTIAL) :

- approuve la décision modificative n°2 du budget annexe Théâtre la Baleine 2022, telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe KEROSLIAN



La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 03 OCT. 2022

Et de la publication le : 03 OCT. 2022